



Droit succession apres vente maison

Par **oho62**, le **14/09/2011** à **09:09**

Bonjour

J'explique mon problème et je poserai la question à la fin.

Mes parents sont mariés sous le regime de la separation de bien je crois. (du moins ce qui est à ma mere est à elle et pareil pour mon père) . Mon père a eu d'un precedent mariage trois enfants dont un est décédé.

Mes parents avaient une maison. Ils l'ont revendu debut 2011. Je pense que la maison etait à la fois à ma mere et à mon pere car ce dernier a du signer un papier pour la vente.

L'argent de la vente a été sur le compte de ma mère (ils ont chacun leur compte bancaire).

Cet argent a servi a achete un appartement dans lequel ils vivent actuellement. Cet appartement est au nom de ma mère.

Voila ma question :

Si mon père vient à décéder en premier, ses enfants de son premier mariage ont il le droit de reclamer quelque chose sur la vente de ma maison?

Merci beaucoup de votre aide.